

## DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

VERCAUTEREN Fernand, LESPES Jules, « In memoriam : Henri Laurent (1903-1940) » in *Bulletin du Cercle des Alumni*, t. 13, n° 1, 1941, pp. 6-15.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/a11080\\_1941\\_001\\_013\\_pp6-15\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/a11080_1941_001_013_pp6-15_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été numérisée et mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles avec l'accord des auteurs, éditeurs scientifiques ou ayant droits.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

**IN MEMORIAM**

**HENRI LAURENT**

Extrait de « Alumni »  
Tome XIII (1941), N° 1.

Pour M<sup>re</sup> F. L. Garischof,  
en cordial hommage

  
1 décembre 1948

**IN MEMORIAM**

**Henri Laurent**

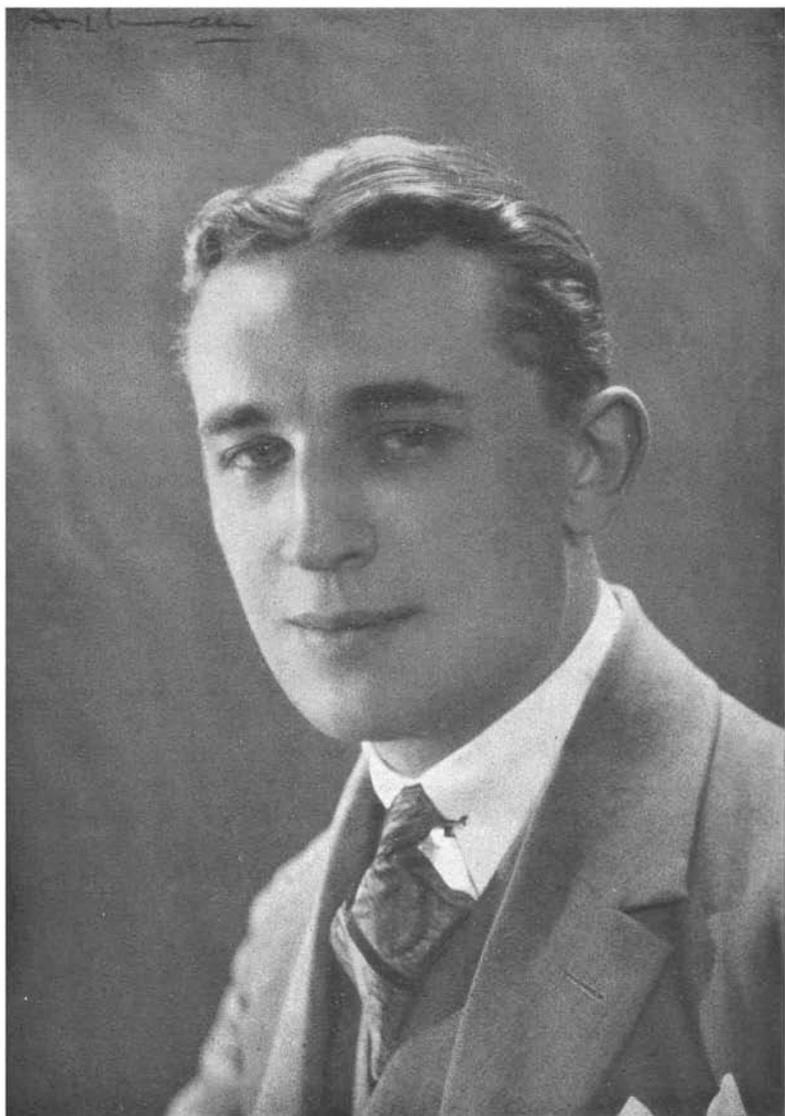
1903-1940

## L'HISTORIEN - LE SAVANT

Henri Laurent, né à Liège, le 16 novembre 1903, avait fait ses humanités aux Athénées de sa ville natale et d'Ixelles. La précocité de son esprit et sa vaste culture lui permirent, à l'âge de dix-sept ans, d'obtenir son certificat d'humanités complètes devant le jury central ; en octobre 1921 il entra à l'université de Bruxelles et s'y faisait inscrire à la candidature en philosophie et lettres, préparatoire à l'histoire. Il y fut, durant quatre ans, à bonne école, puisqu'il y reçut l'enseignement de MM. L. Leclère, M. Huisman, G. Smets et F. Van Kalken. Mais c'est le regretté G. Des Marez qui exerça sur lui l'influence décisive en l'initiant aux études d'histoire médiévale. Sa thèse doctorale, soutenue avec grand succès en 1925, traitait de l'accession de la Maison de Bourgogne dans le duché de Brabant et le choix de ce sujet devait orienter définitivement la spécialisation d'Henri Laurent.

G. Des Marez qui, outre ses fonctions professorales, exerçait aussi celles d'archiviste de la ville de Bruxelles, aimait à faire traiter par ses élèves des sujets qui nécessitaient des recherches d'archives. De bonne heure H. Laurent fréquenta donc le dépôt des Archives Générales du Royaume et, par la suite, il eut, à maintes reprises, l'occasion de travailler dans les dépôts similaires de Malines, de Lille, de Paris, de Dijon et de Vienne<sup>(1)</sup>. Ces recherches aboutirent à la publication de toute une série

(1) De son passage aux Archives du Haus-Hof und Staatsarchiv à Vienne il rapporta une ample moisson de documents publiés en 1933 sous le titre *Actes et documents anciens intéressant la Belgique conservés aux Archives de l'Etat à Vienne*, Bruxelles, G. R. H., 1933, 1 vol. in-8° xiv-224 p.



HENRI LAURENT  
1903-1940

de documents inédits dont la majeure partie concernent le xiv<sup>e</sup> siècle et ont principalement trait à l'histoire politique, économique et monétaire.

Ce souci de la documentation, H. Laurent l'éprouvait également en ce qui concerne la « littérature » historique. Il eut toujours, au plus haut point, le désir d'être vite et bien informé au point de vue bibliographique, et, à cet égard, les deux articles intitulés « *Le travail d'histoire du Moyen Age en Belgique (1915-1928)* » qu'il publia dans la revue « *Le Moyen Age* » (1) sont de précieuses contributions, qu'on regrette de ne voir continuer de nos jours.

Mais ces patients dépouillements des archives et des bibliothèques par lesquels H. Laurent préludait à la carrière de l'érudition, étaient loin d'épuiser son activité scientifique et sa curiosité d'esprit. Aussitôt conquis son diplôme de docteur, il alla séjourner durant près de deux ans à Paris et y compléta ses études en fréquentant les cours de l'École des Chartes, de la Sorbonne et de l'École pratique des Hautes-Études. Au contact de M. F. Lot il eut l'occasion de s'intéresser surtout à l'histoire du haut moyen-âge et de parfaire ainsi sa formation qui avait été principalement orientée, à ses débuts, vers les derniers siècles du Moyen Age.

C'était l'époque où les grands maîtres de la science historique — H. Pirenne, F. Lot, A. Dopsch — disputaient de ce que l'un d'eux a nommé à juste titre « le problème le plus passionnant de l'histoire », à savoir celui des origines du monde politique européen à la fin de l'Antiquité et au début du moyen âge. Comment et jusques à quand Rome a-t-elle dominé le monde méditerranéen ? Quel rôle Germains et Arabes ont-ils respectivement joué dans la constitution de l'Europe moderne ? Quels apports Rome et la Germanie ont-elles fournis à l'élaboration du monde médiéval ? A toutes ces questions, les retentissants articles publiés

(1) 2<sup>e</sup> série, t. XXVII, 1926, n<sup>o</sup> 2 (1915-1925) et 2<sup>e</sup> série, t. XXX, 1929, n<sup>o</sup> 2-3 (1925-1928).

par H. Pirenne en 1922 et 1923 <sup>(1)</sup>, la deuxième édition en 1923-1924, d'un livre fameux d'A. Dopsch <sup>(2)</sup> et enfin la publication d'un magistral ouvrage de M. F. Lot en 1927 <sup>(3)</sup> apportaient des réponses assez divergentes qui ne manquaient pas de provoquer de vives discussions et aussi une belle émulation parmi les historiens.

Sans s'être véritablement spécialisé dans l'étude des problèmes ainsi soulevés, H. Laurent n'y restait cependant pas étranger. Il alla en 1928 suivre, durant un semestre, les cours de M. A. Dopsch à Vienne et publia dans « *Byzantion* » un attachant article dans lequel il faisait le point des problèmes en discussion <sup>(4)</sup>. Cette attitude était révélatrice de la curiosité d'esprit d'H. Laurent. Rien de ce qui touchait aux grandes controverses historiques ne le laissait indifférent et s'il ne lui était pas toujours possible d'y apporter lui-même des éléments de solution, il s'efforçait cependant de dominer le sujet en discussion et de formuler, en une synthèse claire et vivante, des vues toujours originales sur les problèmes qui divisaient les érudits. C'est ainsi, par exemple, qu'il consacra à deux magistrales études de G. Des Marez <sup>(5)</sup> et de M. F. Rousseau <sup>(6)</sup>, des articles d'une belle venue et qui témoignent d'une intelligence particulièrement pénétrante <sup>(7)</sup>.

(1) « *Mahomet et Charlemagne* » et « *Un contraste économique : Mérovingiens et Carolingiens* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. I, 1922 et t. II, 1923.

(2) *Wirtschaftliche und Soziale Grundlagen der Europäischen Kulturentwicklung*. Vienne, 1923-1924, 2 vol.

(3) *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*, Paris, 1927.

(4) *Les travaux de M. Pirenne sur la fin du monde antique et les débuts du Moyen Age, Byzantion*, t. VII, 1932. Au même ordre d'idées se rattache le dernier travail publié par H. LAURENT, *Aspects de la vie économique dans la Gaule franque : marchands du palais et marchands d'abbayes.*, *Revue historique*, t. 183, 1938.

(5) *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire en Belgique*, Bruxelles, 1926, in-4°.

(6) *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII<sup>e</sup> siècle*. Namur, 1930.

(7) *Le problème de la colonisation franque... d'après un livre récent*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1926-1927, n° 2 et *Le destin d'une voie fluviale au Moyen Age*, *ibidem*, 1931-1932, n° 2,

Cette même vision synthétique et ce même souci des grandes perspectives historiques lui firent réussir ce petit tour de force d'écrire, en une trentaine de pages, une « *Histoire de Belgique* »<sup>(1)</sup> à laquelle, sans rien négliger d'essentiel, il parvint à donner un tour à la fois vivant et original.

Les leçons de G. Des Marez avaient, entr'autres, révélé à H. Laurent, l'importance du facteur économique en histoire. Il voulut s'initier davantage à l'étude des problèmes économiques et suivit à cette fin, à Paris, l'enseignement de Simiand. L'empreinte que ce maître laissa sur l'esprit de Laurent fut durable ; elle apparaît même parfois dans l'usage de son vocabulaire technique, mais se traduit surtout par une série d'études consacrées principalement à l'histoire monétaire<sup>(2)</sup> ; la plus importante d'entr'elles est, certes, ce livre intitulé « *La loi de Gresham au Moyen Age* », qui lui valut, en 1932 le titre d'élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études de Paris et qui lui permit, en la traitant scientifiquement, d'intégrer la numismatique parmi les sciences auxiliaires de l'histoire.

Ces différentes publications et les multiples enquêtes qu'il poussait en dehors du domaine spécial de ses études, n'empêchaient cependant pas H. Laurent d'œuvrer à des travaux de plus longue haleine. Il préparait notamment une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, qui parut en 1935<sup>(3)</sup>. On a reproché, non sans raison peut-être, à cet important ouvrage, dont la publication fut précédée d'une série de « *Vorarbeiten* »<sup>(4)</sup>,

(1) *L'Encyclopédie belge*. Bruxelles, La renaissance du livre, 1933.

(2) *Faits et doctrines monétaires au moyen âge. Le problème des traductions françaises du traité des monnaies d'Oresme dans les Pays-Bas bourguignons*, *Revue d'histoire économique et sociale*, t. IV, 1933. *Crise monétaire et difficultés économiques en Flandre aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, *Annales d'histoire économique et sociale*, t. IV, 1933. *La loi de Gresham au Moyen Age. Essai sur la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles, 1 vol. in-8°, 1933.

(3) *Un grand commerce d'exportation au moyen âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. Paris, Droz, 1935, xxx-358 pp. in-8°.

(4) *Documents relatifs à la procédure aux foires de Champagne et de Brie contre*

et qui est consacré à l'histoire de l'exportation du drap des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens, de ne pas épuiser complètement la matière que son titre promet. Mais l'auteur a eu le rare mérite de traiter un sujet entièrement neuf, extrêmement vaste et particulièrement difficile. Aussi doit-on se réjouir aujourd'hui de posséder sur cette matière un ouvrage qui pose parfaitement le problème, apporte souvent des solutions et suggère toujours des vues qui ont grande chance de correspondre à la réalité.

Depuis qu'il avait quitté les bancs de l'Université H. Laurent n'avait cessé d'accumuler des matériaux en vue de parfaire sa thèse doctorale sur l'accession de la maison de Bourgogne aux duchés de Brabant et de Limbourg ; un de ses confrères, ancien élève d'Henri Pirenne à Gand, M. Fr. Quicke, ayant entrepris un travail similaire, les deux jeunes érudits décidèrent de traiter le problème en collaboration. Seuls ou ensemble ils publièrent un certain nombre de travaux préparatoires <sup>(1)</sup>, et soumièrent finalement leur manuscrit à l'approbation de l'Académie royale de Belgique qui consacra l'œuvre en décidant sa publication dans la série des mémoires in-8°. Le sort n'a malheureusement pas voulu qu'Henri Laurent vit sortir de presse ce volume auquel il avait consacré tant de recherches, qu'il avait médité longuement et auquel, avec son collaborateur, il avait apporté toutes les ressources de son érudition, de son esprit constructif, de son

*des débiteurs défaillants originaires de Malines, Bulletin de la Commission des anciennes lois et ordonnances, t. XIII, 1929. Droit des foires et droits urbains aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, Revue historique de droit français et étranger, 1932. Draps de Burgos, de Bruges ou de Bourges à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle, Mélanges N. Jorga, 1933. Un comptoir de vente international au Moyen Age. Nouvelles recherches sur la Hanse des XVII<sup>e</sup> villes, Le Moyen Age, 1935.*

(1) H. LAURENT et F. QUICKE. *La guerre de la succession du Brabant (1356-1357), Revue du Nord, t. XIII, 1927. H. LAURENT. Les conventions de Saint-Quentin (juin 1347), Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. XCI, 1927. H. LAURENT et F. QUICKE. Documents pour servir à l'histoire de la maison de Bourgogne en Brabant et en Limbourg, Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. XCVII, 1933.*

style souple et chatoyant. L'ouvrage, dont l'impression était achevée en 1939, a paru en 1940 (1).

L'Université de Bruxelles n'avait pas tardé à reconnaître les mérites d'H. Laurent. Après avoir été associé C. R. B. puis assistant, il fut, lorsque M. L. Leclère prit sa retraite, nommé chargé de cours et enfin professeur ordinaire en 1939. Une lourde tâche professionnelle lui fut, dès l'abord, dévolue. Titulaire de nombreux cours, H. Laurent réussit immédiatement à se faire remarquer comme un brillant professeur ; en candidature il captivait et charmait ses auditoires par l'originalité de ses vues et l'élégance raffinée de sa parole, en licence il retenait plus fortement encore l'attention de ses disciples par l'intelligence aisée et la largeur de pensée qui présidaient à ses cours de critique.

\* \* \*

Ce rapide et schématique aperçu de la carrière scientifique d'Henri Laurent paraîtra bien terne et bien incomplet à tous ceux qui l'ont connu. Pour parler en connaissance de cause de notre regretté ami, il n'est guère permis de dissocier en lui l'homme de l'historien. Doué d'une vaste culture, d'un goût très sûr pour la littérature et la musique, d'une intelligence extrêmement vive, H. Laurent a toujours fait montre d'une curiosité sans cesse en éveil à l'égard de toutes les manifestations de la pensée. De tous les dons que la nature lui avait si libéralement accordés, celui qui frappait en premier lieu l'interlocuteur d' H. Laurent, c'était le charme ; il savait plaire et créer autour de lui, par son talent de conversation, une ambiance de sympathie immédiate. Il fut, dans le bon sens du mot, un brillant causeur et il forçait l'attention quel que fût le milieu dans lequel il était amené à parler.

Je m'étais lié d'amitié avec Henri Laurent depuis que je l'a-

(1) *Les origines de l'Etat bourguignon. L'accession de la maison de Bourgogne aux duchés de Brabant et de Limbourg (1383-1407). Première Partie : Jusqu'à l'acquisition du duché de Limbourg et des terres d'Outre-Meuse (1383-1396), Bruxelles, 1939, in-8°.*

vais rencontré à un congrès d'historiens à Bruges, durant l'été de 1925. Nous fûmes ensemble boursiers de voyage à Paris en 1926 et 1927 et depuis lors nous n'avions cessé, durant une quinzaine d'années, d'échanger nos idées, nos espoirs, nos opinions. Dans ce Paris des années 1925-1927 dont les souvenirs ont déjà aujourd'hui, un charme presque vieillot, Henri Laurent, put à loisir enrichir son esprit : il y travailla avec ardeur et avec joie, goûtant non sans une certaine frénésie, mais avec un raffinement où perçait une pointe de dandysme, aux plaisirs de la littérature, de la musique et du monde. C'est de Paris qu'il envoyait à ses amis son charmant essai sur Marcel Proust et la musique<sup>(1)</sup>, à l'étonnement presque scandalisé de son bon maître Des Marez qui en était resté à Victor Hugo et qui n'imaginait guère que son disciple put se complaire ailleurs qu'en un dépôt d'archives.

Henri Laurent était d'une extrême sociabilité ; il aimait à établir des contacts directs et personnels avec les professeurs, les érudits, les hommes de lettres, les artistes dont il admirait la personnalité et les œuvres. Il entretenait avec tous une vaste correspondance, au tour original et volontiers primesautier, et cherchait à enrichir ainsi son information personnelle. Sa tendance d'esprit cosmopolite le poussait aussi à rechercher, en dehors des frontières de la Belgique et de la France, des commerces intellectuels fructueux ; il avait beaucoup voyagé et séjourné en Allemagne, en Suisse, en Autriche et s'était remarquablement assimilé la langue allemande. Son mariage avec miss H. Moriarty l'avait amené à faire deux séjours aux États-Unis et il avait profité d'un court passage aux archives du département d'État à Washington, pour y prendre les notes qui lui permirent de croquer la physionomie de Hugh Swinton Lègaré, le premier chargé d'affaires des États-Unis à Bruxelles, à l'aube de notre indépendance <sup>(2)</sup>.

(1) *Le Flambeau*, numéros des 31 mars et 30 avril 1927.

(2) *Les débuts de la mission de Hugh Swinton Lègaré, chargé d'affaires des États-Unis à Bruxelles (septembre-décembre 1932)*, *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CII, 1937,

L'activité multiple d'Henri Laurent, — dont il ne convient pas encore à l'heure actuelle, de retracer les divers aspects — les fréquents voyages qu'il entreprenait, la fébrilité qui, à certains moments, paraissait s'emparer de lui, ne pouvait, hélas, donner le change sur l'état de sa santé. Une maladie impardonnable le minait ; il n'ignorait rien de la gravité de son cas et avec un courage stoïque il a lutté, durant des années, contre le progrès du mal. Il faisait chaque année des séjours à Leysin et là, dans la solitude des champs de neige et dans le calme des sanas il récupérait les forces nécessaires pour poursuivre, durant quelques mois, en Belgique, son enseignement et ses recherches.

Tous les siens, tous ses amis suivaient avec émotion et avec une tristesse admirative le rude combat, qu'avec une crâne élégance, il menait contre la maladie. Ces épreuves, qu'adoucisait la tendresse de sa femme, de ses enfants, de ses parents, avaient contribué largement à mûrir le caractère d'Henri Laurent ; ce qu'il y avait d'un peu précieux en lui, à l'époque où, jeune homme, il étonnait et charmait par sa précocité et l'étendue de sa culture, s'était, aux approches de l'âge mûr, dissipé pour faire place à une conception plus réaliste et plus virile de la vie. Il espérait fermement une guérison et n'avait, vraisemblablement, pas tort d'en douter, lorsqu'il a trouvé, le 28 mai 1940, à l'âge de trente-sept ans, une mort affreuse, au milieu d'un concours de circonstances qui, malgré leur caractère atroce, prennent presque la valeur d'un symbole : une nature d'élite détruite par les puissances du Mal.

F. VERCAUTEREN.

### L'HOMME - L'AMI

Henri Laurent était un des meilleurs d'entre nous et des plus aimés.

Sa santé ne lui avait pas permis de porter les armes, mais l'énergie de son caractère avait doublé le savant qu'il était d'un

combattant de l'esprit, payant de sa personne avec une générosité lucide.

La guerre l'a tué. Dans sa monstrueuse indifférence, la mort a fauché celui qui la combattait, depuis longtemps, avec stoïcisme.

J'avais le privilège d'être son ami et nous étions voisins. Je revois cette aube du 10 mai qui nous jeta dans la rue, subitement enfiévrés. Je revois l'éclat de son regard, j'entends sa voix angoissée. J'évoque surtout notre dernier entretien, le dimanche matin, 12 mai. Mobilisé dans un service se trouvant encore à Bruxelles, j'avais pu, en toute hâte, venir embrasser les miens. J'allai le voir dans sa maison où il vivait seul depuis plusieurs mois. Sa femme et ses enfants étaient aux États-Unis. Je le trouvai calme et confiant, prêt à servir, comme tant de fois il l'avait sollicité depuis la mobilisation. Nous nous serrâmes longuement les mains. C'est en France que j'appris l'affreuse nouvelle à laquelle je ne voulais pas croire. Au retour, comme ses parents torturés, pendant des semaines, j'ai voulu espérer. Hélas, il avait disparu dans le naufrage de l'« Aboukir ».

Mais de quelle vie intense il vit toujours dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui l'ont connu ! Mince, élégant, racé, nous le voyons s'avancer vers nous de son pas ralenti par l'asthme qui l'épuisait, la main tendue, un beau sourire, spirituel et indulgent sur les lèvres. Ce savant médiéviste qui jouissait déjà d'une estime qui avait passé nos frontières, était l'homme le plus « dans la vie » que nous connaissions.

Il voyait beaucoup de monde et du meilleur. Il était averti et renseigné. L'anecdote piquante et le trait savoureux, il vous les racontait avec tact et finesse, sans méchanceté, avec le seul plaisir de vous faire rire ou de vous faire participer à un agréable jeu de l'esprit.

Parfois la maladie le forçait à disparaître pendant de longues semaines. Nous savions qu'il n'en continuait pas moins à travailler et que sa fécondité scientifique n'était guère ralentie. Mais, comme nous aspirions à le revoir. Dès son retour, le bruit en courait par les couloirs de l'Université : « Laurent est reve-

nu », et chacun se réjouissait de le revoir reposé, prêt à reprendre ses tâches et à remplir tous les devoirs de son état. Nous ne savions ce qu'il convenait d'admirer le plus en lui : son tranquille courage qui s'affirmait depuis longtemps déjà, l'égalité de son humeur ou sa bonté que ses souffrances semblaient accroître encore. Avec cet obscur pressentiment qui paraît animer ceux que guette une mort injuste, il multipliait ses activités et se dépensait avec une ardeur qui souvent inquiétait ses amis.

Écrivant, enseignant, avec quelle maîtrise et quel zèle, ses élèves s'en souviendront toujours, il participait, en outre, aux luttes politiques avec un désintéressement et une noblesse qui forçaient l'estime de ses adversaires. Il avait le respect des grandes valeurs humaines qui doivent subsister à travers les luttes partisans. Il savait rendre hommage à la loyauté de ceux qui ne jugeaient pas les événements comme lui, et c'est peut-être parmi ceux-là qu'il y en a qui pleurent le plus sincèrement sa mort. Il avait achevé sa formation à Paris, aussi bien celle de l'homme que celle de l'historien. Il lui en était resté une politesse de langage et une grâce qui avait bien du charme. De cordiales relations le liaient à d'autres pays, singulièrement à l'Amérique. Sa femme, Américaine et C. R. B. Fellow, comme lui, l'entourait de soins assidus. Deux beaux et gentils enfants partagent son deuil cruel. Ses parents, dont un fils aîné était au combat et a connu l'amertume de la captivité, ont souffert, pendant des mois, le supplice du doute, hélas terminé par l'affreuse certitude. Que les siens trouvent ici un profond hommage de sympathie. S'il est possible de recevoir une consolation dans un aussi grand malheur, qu'ils la puisent dans la pensée que tous ceux qui ont connu Henri Laurent l'ont aimé et qu'il reste pour nous un modèle et un exemple. Il vit plus que jamais de la vie impérissable, celle de l'amitié. Au milieu de nos doutes et de nos angoisses, son souvenir nous éclaire et nous guide.

Henri Laurent, mon ami, tu n'es pas mort, car nous continuons de t'aimer !

J. LESPES.

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B ont pris le soin de conclure un accord avec leurs auteurs ou ayant droits afin de permettre leur numérisation, le cas échéant, leur mise à disposition en ligne et leur utilisation dans les conditions régies par les règles d'utilisation précisées dans le présent texte. Ces conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication du document numérisé sont précisées sur la dernière page du document protégé.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut **empêchant l'accès au document, etc.** -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre de l'œuvre, le titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.